



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE (AAPC)

MAIRIE DE NILVANGE

Construction d'un boulodrome couvert et d'un club house

Procédure adaptée – Articles R.2123-1 et suivants du Code de la commande publique

1. Pouvoir adjudicateur

Nom : Ville de Nilvange

Adresse : 5 rue Victor Hugo – 57240 NILVANGE

Téléphone : 03.82.86.40.30

Courriel : s.desmonet@mairie-nilvange.fr

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

2. Objet du marché

Intitulé : **Construction d'un boulodrome couvert et d'un club house**

Lieu d'exécution: Commune de Nilvange (57240)

Le marché a pour objet la réalisation d'un boulodrome couvert et d'un club house sur la commune de Nilvange. Il s'agit d'un marché de travaux.

3. Caractéristiques principales

Procédure : Procédure adaptée (article R.2123-1 du CCP)

Allotissement : Marché alloti en 9 lots (voir DCE)

4. Durée prévisionnelle du marché

La durée d'exécution est précisée dans les documents du marché (article 4.2 du règlement de la consultation)

5. Critères d'attribution

Les offres seront analysées selon les critères énoncés dans le règlement de la consultation.

6. Conditions de participation

Les candidats doivent présenter :

- Les documents administratifs (DC1, DC2, attestations fiscales et sociales, etc.)
- Les capacités économiques, financières, techniques et professionnelles prévues au règlement de la consultation

7. Retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur le profil d'acheteur :

👉 <https://www.marches-securises.fr>

8. Délais et modalités de réception des offres

Date limite de réception des offres : 16 septembre 2025 à 12h00

Remise des offres : exclusivement par voie électronique via le profil d'acheteur

9. Autres renseignements

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus via la plateforme de dématérialisation, en respectant le délai de demande fixé dans le RC.